



Commune de
Val-de-Travers

Chancellerie communale

Tél. direct 032 886 43 90
Télécopie 032 886 43 10
Courriel Chancellerie.VDT@ne.ch

**Aux membres du Conseil
général de Val-de-Travers**

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par la présente, nous avons l'avantage de vous convoquer à la prochaine séance extraordinaire du Conseil général de Val-de-Travers, fixée au

**mardi 15 février 2011, à 20h00
au collège de Buttes (hall de liaison)**

avec l'ordre du jour suivant :

1. Appel
2. Correspondance
3. Procès-verbal de la séance ordinaire du 13 décembre 2010
4. Nomination d'un membre à la Commission de gestion et des finances suite à la démission de M. Christian Mermet
5. Classement de la motion POP : « Pour des achats ou des investissements communaux issus d'une production sociale et écologique »
6. Classement de la motion PLR : « Un arbre pour chaque naissance »
7. Rachat d'actions de la société CCBB Chauffage au bois les Bayards SA
8. Vente du bien-fonds 1109 du cadastre de Noiraigue
9. Vente du dépôt des travaux publics du village de Môtiers
10. Crédit de fr. 1'320'000.-- pour la réalisation de mesures de protection contre les chutes de pierre à Fleurier
11. Nouveau plan d'aménagement du village de Fleurier
12. Légalisation des zones de protection des captages
13. Motions et propositions
14. Communications du Conseil communal
15. Interpellations et questions

Dans l'attente de cette prochaine séance, nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de notre parfaite considération.

Val-de-Travers, le 25 janvier 2011

CONSEIL COMMUNAL

Annexes: - Procès-verbal de la séance du 13 décembre 2010
- Rapports et arrêtés relatifs aux points de l'ordre du jour